

## Outils à main

# Outils à main - Utilisation générale des outils à main

### Sur cette page

[Quelles sont certaines précautions élémentaires à prendre avec des outils à main?](#)

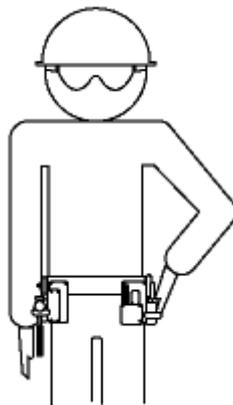
[Quelles choses ne doit-on pas faire avec des outils à main?](#)

---

## Quelles sont certaines précautions élémentaires à prendre avec des outils à main?

- S'assurer que les employés reçoivent une formation appropriée sur l'utilisation sécuritaire des outils à main.
- Toujours fournir une formation sur la façon de choisir le bon outil pour accomplir la tâche, d'utiliser chaque outil de la bonne façon, et de déterminer quels sont les outils qui doivent être réparés.
- Choisir l'outil approprié au travail à effectuer. Les outils de remplacement augmentent les risques d'accident.
- Utiliser des outils conçus pour permettre au poignet de demeurer droit. Éviter de courber le poignet lors de l'utilisation d'outils à main.
- Utiliser des outils de bonne qualité.
- Maintenir les outils en bon état, en tout temps.
- Inspecter les outils afin de vérifier la présence de tout défaut avant de les utiliser. Remplacer ou réparer les outils défectueux.
- Garder les outils coupants affûtés et couvrir les tranchants d'un protecteur convenable afin de protéger l'outil et de prévenir des blessures en cas de contact accidentel.
- Remplacer les manches fissurés, fendus ou brisés des limes, marteaux, tournevis ou masses de forgeron.
- Vérifier que les manches d'outils comme les marteaux et les haches sont solidement fixés à la tête de l'outil.

- Remplacer les mâchoires usées des clés, outils à tuyau et pinces.
- Rectifier les têtes rugueuses ou champignonnées des outils à frapper.
- Tirer sur une clé ou des pinces. Ne pas pousser, à moins de tenir l'outil, la paume ouverte.
- Les outils pointus (p. ex. scies, ciseaux, couteaux) posés sur des établis doivent être orientés en direction opposée des allées, et les manches ne doivent pas dépasser le bord de la face supérieure de l'établi.
- Entretenir soigneusement les outils. Les garder propres et secs, bien les ranger après chaque utilisation.
- Transporter les outils dans un coffre à outils robuste.
- Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coque et des gants bien ajustés, appropriés aux risques que présente l'exécution de diverses tâches.
- Garder l'environnement de travail propre et en ordre afin d'éviter tout encombrement susceptible de causer des incidents.
- Utiliser une ceinture ou un tablier robuste, et accrocher les outils pointe vers le bas sur le côté, et non dans le dos.
- Garder l'espace de travail propre. Entreposer les outils de façon appropriée lorsqu'ils ne sont pas utilisés.



---

## Quelles choses ne doit-on pas faire avec des outils à main?

- Ne pas utiliser d'outil pour effectuer des travaux auxquels ils ne sont pas destinés. Par exemple, ne pas utiliser un tournevis à pointe plate comme ciseau, levier, coin ou poinçon, ou une clé comme marteau.
- Ne pas exercer une force ou une pression excessive sur les outils.
- Ne pas couper vers soi.

- Ne pas tenir la pièce à travailler dans la paume en utilisant un outil coupant ou un tournevis. Toujours les disposer sur un banc de travail ou dans un étau.
- Ne pas porter de gros gants pour manipuler des outils à main.
- Ne pas lancer les outils. Les présenter, la poignée devant, directement aux autres travailleurs.
- Ne pas transporter les outils à deux mains en montant une échelle, une structure ou pour faire un travail dangereux. Si vous travaillez sur une échelle ou un échafaudage, les outils doivent être montés et descendus à l'aide d'un sceau et d'une corde.
- Ne pas transporter d'outil pointu dans les poches.
- Ne pas utiliser d'outil lors de travaux électriques, à moins qu'ils ne soient conçus pour les travaux électriques (p. ex. isolés de façon appropriée).
- Ne pas laisser traîner d'outil sur des structures élevées comme les plateformes ou les échafaudages, puisqu'il pourrait être frappé et tomber.

---

Fiche d'information confirmée à jour : 2023-12-14

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-08-01

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.